

Lettre aux habitants d'Aygaloungo

Fonsorbes, le 17 février 2026

Chères Fonsorbaises et chers Fonsorbais du quartier d'Aygaloungo

La liste **Fonsorbes Citoyenneté** que je conduis s'inscrit dans la continuité de l'action municipale menée depuis 2014, et a pour volonté de faire avancer notre ville et ses divers quartiers.

Nous sommes particulièrement attentifs aux attentes des habitants de votre quartier d'Aygaloungo et aux demandes qu'exprime le Conseil de Quartier. C'est donc avec plaisir que je réponds à votre sollicitation d'exprimer nos points de vue et propositions pour le quartier.

Nous retenons cinq axes majeurs :

- La jonction cyclable depuis le village
- La mise en valeur du site de Bidot
- La sécurité routière
- La gestion des eaux
- La desserte en bus

La **piste cyclable reliant Bidot au centre bourg** revêt un intérêt pour l'ensemble des Fonsorbais mais également pour nos voisins. Elle a été inscrite au Schéma Directeur des Pistes cyclables du Muretain Agglo comme partie intégrante de l'itinéraire reliant Roques sur Garonne à Fonsorbes, via Frouzins.

Cette piste a fait l'objet d'un travail fourni au cours du dernier mandat pour créer le tronçon reliant les Boulbènes et le chemin de Picotalent. Un nouveau tronçon entre la route de Lamasquère et la fin de l'urbanisation du quartier Aygaloungo est en cours (début des travaux en février-mars). Il restera à réaliser les tronçons chemin de Birazel à l'urbanisation d'Aygaloungo, puis la jonction de la route de Lamasquère au chemin de Picotalent et enfin le tronçon allant des Boulbènes au centre bourg reliant la piste cyclable aux itinéraires du Réseau Express Vélo (n°8 et 9). Nous travaillerons au cours du prochain mandat à la réalisation de ces tronçons « manquants », avec détermination, quitte à recourir à des procédures contraignantes pour l'acquisition du foncier nécessaire (déclaration d'Utilité Publique).

Le **site naturel de Bidot** est cher à tous les Fonsorbais et sa mise en valeur nécessaire. Nous mènerons à son terme la reconstruction des salles de Bidot, avec un projet moderne d'un bâtiment aux normes écologiques, s'insérant au mieux dans le site. Mais, nous restons préoccupés par l'alimentation en eau des lacs de la zone. Depuis deux ans, nous intervenons auprès des services de l'Etat pour faire reconnaître l'existence des lacs et pérenniser l'approvisionnement en eau que



Lettre aux habitants d'Aygaloungo

les sécheresses répétées mettent à mal. Des discussions avec nos voisins de Plaisance et Frouzins sont menées pour trouver des solutions concrètes : études hydrauliques, possibilité de réduction de la surface du lac de Birazel. Récemment, nous avons conclu une convention avec Airbus pour divers aménagements du site en contrepartie d'une zone de compensation écologique pour des espèces protégées, qui favorisera la biodiversité sans déranger les chemins de promenade et les habitudes des promeneurs.

S'agissant de **la sécurité routière**, elle est une préoccupation constante pour nous. L'aménagement de la route de Seysses pour la réalisation de la piste cyclable prévoit également la création de trois plateaux traversant qui contribueront à ralentir la vitesse et à protéger les sorties des différents chemins. Le plateau traversant situé chemin du Bois doit également contribuer à sécuriser l'arrêt de bus situé à cet endroit. L'installation prochaine (février-mars) d'un feu tricolore au croisement de la route de Seysses et du chemin des Raisins contribuera à ralentir la vitesse et faciliter la sortie du lotissement. Ce feu autorégulé donnera la priorité aux piétons et aux véhicules sortant du lotissement. Le réaménagement le long de la RD 68 pour créer la piste cyclable apportera également un élément sécuritaire. Par ailleurs, les contrôles aléatoires de la vitesse par la Police Municipale seront renforcés. Les panneaux de signalisation (très) vieillissants seront progressivement changés.

Gestion des eaux : historiquement, le quartier d'Aygaloungo est sujet aux risques d'inondation. Les aménagements des berges du Touch il y a quelques années ont évité les crues importantes que nous connaissions antan (chaque année), mais les changements climatiques font courir de nouveaux risques. Le Touch et ses affluents font l'objet d'une réflexion et d'une large concertation pour une prise en charge globale du bassin, au sein du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'agglomération toulousaine, piloté par la Métropole de Toulouse en collaboration avec le Muretain Agglo et les autres intercommunalités du territoire. La phase de concertation s'est achevée en 2025, le dossier comprenant de nombreuses actions (avec des coûts très importants) a été déposé auprès des services de l'Etat. Les actions opérationnelles vont pouvoir être menées au cours des 6 prochaines années. Nous continuerons de tout mettre en œuvre dans ce cadre pour protéger habitants et habitations d'Aygaloungo de ces risques d'inondation.

L'entretien des fossés, nombreux sur le quartier, relève de diverses collectivités et de propriétaires privés (qui doivent aussi en assurer l'entretien): le département pour ceux en bordure des routes départementales, du Muretain Agglo qui, par convention doit entretenir 3 à 4 fois l'an les dépendances routières, et la commune pour les lotissements. Une part de cet entretien a été délégué à l'entreprise de travail adapté de l'AJH (Association des Jeunes Handicapés). Mais cette



Lettre aux habitants d'Aygaloungou

gestion complexe n'est pas totalement satisfaisante et nous proposerons qu'elle soit simplifiée et coordonnée autant que possible pour être plus efficace.

Mauvais état des réseaux d'eau potable : les problèmes dus au vieillissement des réseaux et aux nombreuses fuites d'eau sont récurrents dans divers endroits de la commune. Le passage au SAGE (Syndicat des eaux Saurune Ariège Garonne), de la gestion de l'eau potable, en remplacement du SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux du Touch), à compter du 1^{er} janvier 2026 permettra d'avoir un meilleur suivi des fuites, tant sur les espaces privés que publics et de reprendre l'état des réseaux et leur dimensionnement. C'est l'étude que nous lui demanderons de faire rapidement. Ce changement permettra également une baisse de la facture individuelle de l'eau avec les 20 premiers mètres cubes gratuits, un abonnement moins cher et un service plus efficient (en moyenne, pour une consommation standard de 120m³ à l'année, cela devrait représenter une économie estimée à 45 euros à l'année).

Pour **la desserte en bus** du quartier, nous nous réjouissons de la création de la ligne 315 qui relie Muret à Fonsorbes et dessert le quartier et permet notamment aux jeunes lycéens de rejoindre leur établissement d'une part, ou d'autre part de connecter les habitants à la gare de Muret. A la suite de la rencontre récente avec le conseil de quartier, nous avons demandé immédiatement aux services de la Région d'étudier rapidement la création d'un arrêt du LIO 363 (Rieumes-Gare routière de Toulouse), qui traverse le quartier sans s'y arrêter.

Enfin, pour terminer, tout comme nous nous sommes opposés à l'implantation d'une antenne téléphonique chemin du Tranquille, nous vous réaffirmons notre opposition au projet d'installation d'une grande **ferme photovoltaïque** sur les terrains entre le chemin du Bois et Bidot. Nous l'avons redit récemment aux autorités de l'Etat qui instruisent cette demande. Nous continuerons de le faire à vos côtés.

Les différents dossiers évoqués ci-dessus font déjà l'objet de multiples actions de la municipalité. Certaines représentent un effort budgétaire considérable, mais nous continuerons d'investir dans ce sens. Nous restons à l'écoute des besoins et attentes des habitants du quartier et nous continuerons à œuvrer en collaboration avec le conseil de quartier pour les prendre en compte.

Bien cordialement

Philippe SEVERAC



Fonsorbes Citoyenneté

Mail : contact@fonsorbescitoyennete.fr – site : [#fonsorbescitoyenneté](https://www.fonsorbescitoyennete.fr)

